

A) Tracer les frontières : approche géopolitique

1) Les frontières de l'Empire romain aux I^o et II^o siècles

- 1.1) Un Empire en expansion
- 1.2) Le limes : une frontière mouvante
- 1.3) Des zones de peuplement et d'échanges

2) Frontières et colonisation en Afrique au XIX^o siècle

- 2.1) La colonisation du continent africain
- 2.2) La construction des frontières coloniales
- 2.3) Des frontières complexes et discutées

3) Les frontières au temps de la Guerre froide (1947-1990)

- 3.1) Frontières idéologiques et géopolitiques, la bipolarisation du monde
- 3.2) La guerre de Corée (1950-1953)
- 3.3) Nucléarisation ou réunification de la péninsule coréenne ?

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières.

P136-195

Photo p158 « La frontière Etats-Unis / Mexique à Tijuana »

Photo p143 « Une frontières fermées contre les migrants entre Grèce et Macédoine du Nord »

Photo « Le pont de l'Europe à Strasbourg »

Photo 6 p154 « Un espace d'échanges politiques »

Carte p141 « L'ex-Yougoslavie, des conflits aux frontières de l'Union européenne »

Schémas p157 « Les différents types de frontières »

Vocabulaire et notions

| | |
|-------------------------------|------------------------|
| Balkanisation | DMZ |
| Dyade | Eaux territoriales |
| Espace transfrontalier | Etat souverain |
| Etat-nation | Frontière |
| Frontière naturelle | Frontière-ligne |
| Frontière-zone | GECT |
| Impérialisme | Interreg |
| Inviolabilité de la frontière | Irrédentisme |
| JSA | Limes |
| Maritimisation | Métonymie |
| Plateau continental | Système westphalien |
| Territorialisation des mers | Travailleur frontalier |
| ZEE | ZES |

Acteurs

| | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Empereur Auguste (63 av. J.C. – 14) | Willy Brandt (1913-1992) |
| Empereur Adrien (76-138) | Grotius (1583-1645) |
| Otto von Bismarck (1815-1898) | Robert Schuman (1886-1963) |
| La dynastie des Kim (depuis 1948) | Jean Monnet (1888-1979) |
| Helmut Kohl (1930-2017) | Jacques Delors (1925) |

Dates

| | |
|----------------------------------|--|
| Conférence de Berlin (1884-1885) | Sommets de Singapour et de Pyongyang en 2018 |
| Traité fondamental de 1972 | Accords d'Helsinki de 1975 |
| Convention de Genève de 1958 | Convention de Montego Bay de 1982 |

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Introduction

Frontière : Limite juridique entre deux Etats, en deçà de laquelle s'exerce la souveraineté de chaque Etat.

Au sens du droit international, la frontière est une ligne juridiquement construite qui sépare deux ou plusieurs États souverains (une **dyade**, selon le géographe Foucher), ou un Etat d'un espace international (le cas pour une mer territoriale). **Elle peut être issue d'un accord ou d'un conflit.**

Elle dessine donc le périmètre de l'exercice d'une **souveraineté étatique** et constitue un des paramètres de **l'identité** en traçant une coupure entre le dedans et le dehors ; elle délimite le cadre de la définition d'une **citoyenneté**.

La définition montre que la frontière est intimement liée à l'Etat : **pas de frontière sans Etat !** La frontière porte en elle l'image de l'Etat, dont elle devient la métonymie (image de l'enracinement, de la stabilité et de la pérennité).

Les frontières politiques commencent à apparaître à partir du **XVII^e siècle** avec la mise en place progressive des **Etats-nations** et **l'établissement du « système westphalien »** système où les **Etats souverains** sont considérés comme les **acteurs de référence des relations internationales**. Depuis, elles ont été multipliées, notamment au cours du XX^e siècle.

Au début du XXI^e siècle, il y a 252 000 km de frontières internationales terrestres protégées par le **droit international** qui prohibe l'usage de la force contre « **l'intégrité territoriale** » de tout Etat (**charte des Nations Unies**). L'intégrité concerne autant le territoire dans sa profondeur que les frontières.

Leur **intangibilité** est une aspiration politique et juridique, mais l'histoire la dément régulièrement (et le **droit international** ne le garantit pas en fait) si on prend le cas du continent européen... La frontière « bouge » beaucoup mais elle subsiste.

Même dans le cas d'un **dépassement des Etats-nations** pour faire émerger un Etat universel et cosmopolite (ou au moins continental le cas de **l'Union européenne**), la frontière a tendance à changer de nature : d'externe, elle devient interne en mettant en avant une **identité spécifique**, comme en atteste en Europe, la permanence régionaliste avec parfois des velléités de **séparatisme**.

Le contexte de **mondialisation** invite à leur dépassement voire à leur suppression.

Pour certaines **ONG** militantes, la frontière est juste l'expression de survivances archaïques et barbares de temps anciens et violents, car il faut des **armées** pour les défendre. Pour ces ONG, il convient de les dépasser et de les supprimer même, pour **consacrer un droit universel de circulation des hommes et des marchandises** : « *Tous citoyens du monde !* » comme l'affirment les « **No border** ». Pour d'autres, comme l'essayiste Jacques Attali, avec la mondialisation l'avenir est au nomadisme, et ce serait même la **revanche du nomade sur le sédentaire**.

Il faut ajouter aussi la toile du **cyberespace réputé lui aussi « sans frontière »**, illusion car le cyberespace est un réseau qui repose sur une infrastructure physique que les Etats entendent contrôler au point que l'ère numérique voit se reproduire et même se renforcer les frontières étatiques (politique chinoise de **cyber-souveraineté**).

Derrière cette remise en cause de la frontière, se cache celle de l'Etat et plus spécialement de l'Etat-nation. Il existe donc une **dimension idéologique** qui s'ajoute à la **dimension technologique et économique** qui pousse à l'ouverture et à la mondialisation des échanges.

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

La porosité de la frontière et la multiplication des points de passage peut être à l'origine **d'espaces transfrontaliers** : entre l'Alsace en France et le pays de Bade en Allemagne (tramway franco-allemand de Strasbourg ou pont de l'Europe qui franchit le Rhin), la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, ou une coopération transfrontalière en Afrique avec le parc national Kruger situé entre l'Afrique du sud, le Mozambique et le Zimbabwe, une des plus grandes réserves d'animaux sauvages du monde et montre l'intérêt et aussi les difficultés de la mise en œuvre de ce genre de **coopération entre Etats**.

Problématiques

A quoi servent les frontières ?

Quels processus expliquent la fragmentation croissante de l'espace politique mondial ?

A) Tracer les frontières : approche géopolitique

1) Les frontières de l'Empire romain aux I^o et II^o siècles

Photo 8 p147 « La Porta Nigra de Trèves »

Pourquoi tracer des frontières ?

Quels sont les significations et les aspects de la frontière sous l'Empire romain ?

1.1) Un Empire en expansion

Carte 3 p145 « Le limes rhénan protège les frontières de l'Italie »

L'Empire romain se veut **universel** : ses limites correspondent à celles du monde connu ; pour les Romains, Rome, l'Italie et la Méditerranée sont les centres d'un empire dont les périphéries sont amenées à s'étendre dans toutes les directions à mesure de la réalisation des **conquêtes**.

Texte 1 p144 « Une protection contre les attaques germaniques »

Une forte expansion territoriale est réalisée sous le règne d'**Auguste** de 27 av. J.C. à 14, mais la **pacification**, le rétablissement de la paix sur un territoire conquis par la force, de façon négociée ou contrainte, des **espaces conquis** n'est pas acquis. Les légions romaines sont obligées de se replier sur le Rhin à cause des heurts violents avec les **barbares**.

Néanmoins, l'expansion de l'empire se poursuit aux I et II^o siècles avec l'annexion de la **Maurétanie**, de la **Thrace** et de l'**Arabie**, la conquête de la **Bretagne** puis de la **Dacie** au nord du Danube. Les revers sont aussi nombreux : face aux **Parthes** dont l'Empire s'étend jusqu'en Inde, résistance des **Calédoniens** au nord de la Bretagne, tensions en **Mésopotamie** et en **Arménie**.

1.2) Le limes : une frontière mouvante

Carte 4 p145 « Une frontière en mouvement constant »

La consolidation des conquêtes nécessite de construire un **limes** mais il ne s'agit pas d'une frontière au sens actuel du terme. Le tracé ne résulte pas d'un accord entre deux Etats souverains car **c'est Rome, et elle seule, qui décide de fixer des limites**, de s'y maintenir ou de les modifier.

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Photo 2 p144 « Une frontière militarisée »

C'est une ligne qui s'étend sur plus de **5000 km** et prend la forme le plus souvent d'un **réseau de routes et de forts**. Il peut s'appuyer parfois sur le **cours de fleuves** comme le Rhin, le Danube ou l'Euphrate mais **il ne cherche pas forcément à coïncider avec un élément naturel**. Sa **principale fonction est militaire** mais ce n'est pas non plus une barrière infranchissable : en **Afrique**, le désert rend totalement illusoire toute défense continue.

Avec la **Germanie**, le limes se matérialise par une palissade en bois ou un mur de pierre renforcé d'une tour de garde placée tous les 700 mètres avec 3 à 8 soldats (on trouve un fort tous les 10 km et le nombre de soldats par fort est entre 1000 et 10000). C'est le monument archéologique le plus long d'Europe avec ses 550 km. **Le mur d'Hadrien** a été construit en **Bretagne** et est constitué de blocs de pierre et de tourbe sur 118 km et atteignant une hauteur de 4,5 mètres.

Texte 5 p146 « Les peuples des Champs Décumates intégrés à l'intérieur du limes »

Le limes est construit surtout pour contrôler les mouvements de population et cela permet aussi de **matérialiser la présence romaine aux confins de l'Empire**. De toute façon, il n'arriverait pas à contenir les invasions. C'est la **limite entre le monde civilisé et le monde barbare**.

1.3) Des zones de peuplement et d'échanges

Dessin 7 p147 « Les forts du limes, des villes romaines »

Le long du limes on constate un peuplement d'origine militaire car c'est là que stationne l'essentiel des troupes romaines (**150 000 légionnaires** auxquels il faut ajouter un nombre équivalent de soldats faisant partie des **troupes auxiliaires** non romaines, engagées car le **service militaire donne accès à la citoyenneté romaine** qui est très recherchée.

Cette présence militaire permet le développement d'activités économiques et de villes : **Cologne** et **Mayence** situés le long du **Rhin**, ou **Volubilis** en **Maurétanie** deviennent des cités importantes, En définitive le limes est une **zone d'échange** et une **zone de contact** privilégiée entre des populations très diverses : légionnaires romains, soldats issus de tout l'empire, marchands, peuples conquis, et barbares (quelqu'un vivant en dehors du monde romain et de son influence culturelle, sans rapport avec le degré de civilisation) de l'autre côté de la frontière avec lesquels les relations peuvent être pacifiques.

Mais le limes marque la différence entre le monde romain et le monde barbare. Le monde romain se distingue par l'usage du **droit romain** et la **monnaie romaine**, ce n'est pas une frontière **hermétique**, **mais si le barbare franchit le limes il doit se conformer aux usages romains. On trouve là un aspect de la définition de la frontière basée sur le droit et l'identité.**

Ces contacts aboutissent parfois à la diffusion du modèle romain aux limites de ce vaste empire. **L'édit de Caracalla en 212** accorde la citoyenneté romaine à tout homme libre de l'Empire. Cet édit, a, entre autres conséquences, de déstabiliser la défense de l'Empire car l'intérêt de contribuer à la défense des ses frontières diminue avec l'obtention « automatique » de la citoyenneté.

Carte 6 p146 « Le limes rhénan aux III^e et IV^e siècles »

Les **grandes migrations** (terme aujourd'hui préféré à celui de « grandes invasions »), c'est à dire l'arrivée lente et massive de peuples barbares aux frontières de l'Empire, puis leur entrée dans l'Empire à partir du **III^e siècle**, sont un des facteurs qui ont finalement provoqué la **disparition de l'Empire romain d'Occident en 476**.

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

2) Frontières et colonisation en Afrique au XIX^e siècle

Une « Allgemeine illustreirte Zeitung, 1884 »

Comment tracer des frontières ?

2.1) La colonisation du continent africain

Carte 1 p148 « Le partage de zones d'influence en Afrique (1885) »

La colonisation de l'Afrique était limitée à quelques régions côtières depuis l'époque moderne, mais celle-ci s'accélère dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est la **conférence de Berlin organisée en 1884-1885** qui réunit 14 Etats à l'initiative de **Bismarck**, chancelier du II^e Reich, qui définit les **règles du partage de l'Afrique**. Ainsi les frontières sont le fruit de la **compétition**, de **négociations** et du **rapport de force** entre les puissances européennes.

Texte 3 p149 « Un quasi-traité entre Etats européens »

En une vingtaine d'années les puissances européennes effectuent la quasi-totalité de la conquête du continent et cela s'achève en **1911** avec la **conquête de la Lybie par l'Italie** et l'établissement du **protectorat au Maroc par la France**. Seuls le Libéria et l'Abyssinie échappent pour des raisons différentes à cette colonisation.

Les rivalités impériales sont nombreuses (**impérialisme** : volonté d'un Etat de dominer d'autres parties du monde afin de constituer un empire). Il y a les **rivalités franco-anglaises** qui s'entrechoquent car le projet français de relier les possessions d'Afrique occidentale à la Mer Rouge, se heurte au projet britannique qui privilégie l'axe nord-sud pour obtenir une continuité territoriale du Caire au Cap. Cela aboutit à la **crise de Fachoda en 1898** qui scelle la défaite de la France et doit céder.

Parfois les tensions qui sont si fortes entre les puissances européennes peuvent être réglées par la négociation, comme c'est le cas entre l'Allemagne et la France. **En 1911, l'Allemagne renonce à ses ambitions sur le Maroc** mais obtient de la France d'importants territoires **en échange, au Congo et au Cameroun**, ce qui modifie le tracé des frontières.

2.2) La construction des frontières coloniales

Carte 1 p148 « Le partage de zones d'influence en Afrique (1914) »

Elles peuvent être des **frontières naturelles** reprenant les cours d'eau, les **lignes de crête** et les accidents du relief. On s'appuie alors sur un élément naturel pour justifier son tracé, mais la « frontière naturelle » reste une frontière politique.

Dans les régions mal connues ou désertiques comme le Sahara, les frontières sont décidées sur une carte de façon linéaire. Ce sont des **frontières-lignes** qui sont donc imposées et qui remplacent les **frontières-zones** préexistantes (séparation qui s'effectue dans une **zone tampon** aux contours flous).

Une « Petit Journal, 2 novembre 1913 »

Sur place les commissions de délimitation affinent le tracé en tenant compte d'autres facteurs comme les tracés précoloniaux, les **logiques économiques et commerciales** et dans certains cas les **configurations ethniques locales**.

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Ces frontières, délimitées de façon arbitraire, se font souvent contre les peuples conquis, ce qui provoque des **résistances** qui obligent la puissance coloniale à pratiquer des opérations militaires dites de **pacification**.

En Afrique du sud, les enjeux économiques sont conséquents à cause de la présence des **mines d'or et de diamants**. Les **Britanniques** installés au Cap ont dû faire face aux **Boers** (colons d'origine néerlandaise réfugiés à l'intérieur du pays) ainsi qu'au peuple **zoulou** et aux populations **xhosas**. Les Britanniques ont réussi à pacifier ces territoires et à maintenir l'ensemble du pays sous leur contrôle au prix de guerres sanglantes.

2.3) Des frontières complexes et discutées

Carte « Conquête et frontières algériennes »

Il faut noter que les puissances impériales ajoutent des frontières aux frontières internationales : elles sont **intra-impériales** afin de structurer l'organisation interne des empires et cela permet de distinguer les territoires selon leur **statut politique** : **colonie** (territoire directement administré par la puissance étrangère appelée la **métropole**), le **protectorat** (territoire administré par les **élites indigènes**), le **dominion** d'Afrique du sud (colonie devenue autonome mais qui reconnaît la souveraineté du Royaume-Uni), **départements** français de l'Algérie française dépendant directement du ministère de l'intérieur car faisant partie intégrante du territoire français... Par ces quelques exemples, on constate qu'il existe une **grande variété de statuts**.

Il faut ajouter à l'échelle locale d'autres types de frontières comme les frontières entre **territoire civil et territoire militaire** (pour la colonie d'Algérie il faut distinguer des 3 départements du nord le territoire saharien sous contrôle militaire).

Dans une **ville**, il y a les **frontières sociales et les clivages ethniques** entre **colons** européens et les **populations indigènes**, qui elles-mêmes ne se mélangent pas entre elles (clivage entre population judéo-arabe et les arabes musulmans en Algérie).

Texte 7 p151 « Les frontières de Berlin divisent les peuples d'Afrique »

Texte « Des frontières artificielles, Michel Foucher, 2014 »

Ces frontières coloniales sont souvent considérées comme des **frontières artificielles** dont les tracés ne tiennent pas compte des **réalités ethniques** et sociales. La critique n'est pas dénuée de fondement mais la question est de savoir si elles sont plus artificielles que sur un autre continent ?

Au moment des indépendances des Etats africains (années 1950-1970), les jeunes Etats s'approprient ces frontières et l'Organisation de l'unité africaine (**OUA**) les déclare **intangibles** en 1964. On peut constater qu'il y a eu peu de **conflits interétatiques** pour cause de délimitation de frontière en Afrique (Sahara occidental, Erythrée, Soudan du Sud).

3) Les frontières au temps de la Guerre froide (1947-1990)

Photo p142 « Le président sud-coréen Park Chung-hee devant le mur de Berlin en 1964 »

Comment l'idéologie peut tracer la frontière ?

3.1) Frontières idéologiques et géopolitiques, la bipolarisation du monde

Carte « Un monde bipolaire, 1970 »

La Guerre froide est d'abord un **conflit idéologique** entre **l'URSS** et **les Etats-Unis** qui incarnent deux modèles politiques et sociaux opposés (**communisme / démocratie libérale et économie capitaliste**). Ce sont **deux systèmes inconciliables qui se veulent universels** et qui ont pour ambition de s'étendre au monde entier, ce qui aboutit logiquement à **des tensions et des conflits**.

Un **ordre bipolaire** (système international fondé sur l'équilibre entre deux grandes puissances) se met en place et l'opposition entre les deux grands prend des formes multiples (politiques, culturelles, économiques). En Europe, le « **rideau de fer** » en est la matérialisation. Cette expression employée par Churchill lors d'un discours prononcé à Fulton le 5 mars 1946, dénonce l'installation de régimes communistes en Europe de l'Est et déplore leur isolement contraint du reste du continent. C'est une **frontière idéologique** qui coupe le continent en deux parties réellement distinctes. Le **mur de Berlin**, dont le début de la construction remonte à la nuit du 12 au 13 août 1961, long de 155 km dont 43 km entre Berlin Ouest et Berlin Est, incarne le mieux cette **division idéologique** et donc cette frontière.

Mais cela ne dégénère pas en conflit direct armé entre les USA et l'URSS, notamment à cause de la **dissuasion nucléaire**. Il y a toutefois des affrontements aux limites de leur **sphère d'influence** respective.

C'est dans le cadre de la doctrine du **containment** (endiguement du communisme) adoptée par **le président des USA Truman en 1947** que des guerres se font par alliés interposés. En Asie, c'est la guerre de **Corée** de 1950 à 1953 et celle du **Vietnam** de 1964 à 1973.

3.2) La guerre de Corée (1950-1953)

Carte 1 p152 « La guerre de Corée (1950-1953), une frontière mobile »

Ce conflit, qui a fait entre 2 et 4 millions de morts, n'a pas modifié le tracé de la frontière, **ligne de démarcation** opposant le Nord communiste au Sud soutenu par les Etats-Unis, et il n'a pas été réglé par un traité de paix. C'est de nos jours l'héritage le plus visible de la **Guerre froide**.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Corée était occupée par les armées soviétiques au nord et les armées américaines au sud. La frontière est fixée arbitrairement par les deux Grands en 1945 **le long du 38° parallèle nord**. A partir de 1948, **deux Etats antagonistes** se mettent en place dans cette péninsule. Le 38° parallèle devient une **frontière idéologique**, fruit de la **bipolarisation du monde**, et la guerre de Corée est l'expression de cette lutte d'influence entre les Etats-Unis et l'URSS par le biais de son allié chinois communiste depuis 1949.

Thème 3 : Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Carte 3 p153 « Gérer la zone démilitarisée (DMZ) »

En 1953 au moment où l'armistice est signé, la partition de la péninsule se renforce et cela se matérialise par la construction d'un mur constitué de barbelés et de postes d'observation. Elle est nommée **zone démilitarisée** ou **DMZ**. Depuis le cessez-le-feu, **soldats sud-coréens et nord-coréens se font face le long des 250 km de frontière**. De nos jours 700 000 soldats nord-coréens stationnent le long de cette ligne de démarcation contre 410 000 soldats sud-coréens secondés par les soldats américains. On estime le nombre de mines installées dans la DMZ à 1 million. Le **JSA** ou « **joint security area** », zone commune de sécurité, est le seul endroit où les soldats des deux côtés se font directement face.

3.3) Nucléarisation ou réunification de la péninsule coréenne ?

Photo 6 p154 « Un espace d'échanges politiques »

La fin de la Guerre froide n'a pas provoqué, comme en Allemagne, la réunification de la péninsule. La **Corée du Sud** s'est engagée dans la voie d'une **démocratisation et d'une ouverture économique** alors que la **Corée du Nord** est demeurée un **Etat autoritaire communiste**, dirigé par la **dynastie des Kim**. C'est **Kim Jong-Un**, petit-fils du « Grand Leader fondateur » de ce régime devenu totalitaire, qui depuis 2011, dirige le pays.

Ce pays souhaite développer son **armement nucléaire** afin de protéger son identité idéologique. Il a organisé 6 **essais nucléaires** entre 2006 et 2017, malgré les **sanctions économiques adoptées par l'ONU**, et a procédé à des tirs de **missiles balistiques** de longue ou courte portée comme celui de mai 2017 qui a parcouru 700 km avant de tomber dans la **mer du Japon**. Les incidents ne sont pas rares, comme l'illustre le cas de la corvette sud-coréenne coulée par un sous-marin nord-coréen en mars 2010. Il s'agit donc toujours d'une **frontière sous tension**.

Va-t-on vers une normalisation des relations intercoréennes et vers un rapprochement Nord-Sud ?

Donald Trump, président des Etats-Unis, a accepté à l'issue du **sommet de Singapour en 2018**, de suspendre les manœuvres militaires conjointes entre les armées américaine et sud-coréenne. Le gouvernement sud-coréen a fermé les bureaux à **Séoul** d'une fondation dénonçant la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, et Kim Jong-Un a annulé la manifestation annuelle contre l'impérialisme des Etats-Unis.

Le **sommet de Pyongyang du 18 au 20 septembre 2018** entre le dirigeant du Nord et le président du Sud a marqué une **avancée dans les relations entre les deux pays** avec la signature d'un accord militaire visant à réduire les tensions et à favoriser une **possible dénucléarisation**. Cette rencontre a permis la **rédaction d'une déclaration commune sur la fin de l'état de guerre entre les deux Etats**.

Plan et texte 7 p155 « Une zone de liens économiques fragiles »

Des projets économiques communs sont élaborés, comme la **zone économique spéciale (ZES) de Kaesong** à 10 km de la frontière, en Corée du Nord, entièrement financée par la Corée du Sud qui emploie plus de 53 000 coréens du Nord dans 124 entreprises manufacturières sud-coréennes. Elle a été célébrée comme le symbole de réconciliation entre les deux pays, mais une grande partie des investissements ont été détournés au profit du régime nord-coréen.

Conclusion

Dès l'antiquité, La frontière pour les Romains a une fonction de protection, mais la frontière ligne se transforme en frontière zone. Les frontières en Afrique, tracées par les colonisateurs au XIX^e siècle, sont un outil d'appropriation territoriale. Enfin, lors de la guerre froide, des frontières idéologiques peuvent se superposer aux frontières nationales.